

Guy Rocher  
sociologue, Université de Montréal

(1990)

# “Re-définition du rôle de l'université”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,  
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: [jean-marie\\_tremblay@uqac.ca](mailto:jean-marie_tremblay@uqac.ca)

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque  
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de l'article de :

Guy Rocher,

## "Re-définition du rôle de l'université".

Un article publié dans le livre sous la direction de Fernand Dumont et Yves Martin, **L'éducation 25 ans plus tard et après ?**, pp. 181-198 . Québec: l'Institut québécois de la recherche (IQRC), 1990, 432 pp.

M. Guy Rocher (1924 - ) professeur de sociologie et chercheur au Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal.

[Autorisation formelle réitérée par M. Rocher le 16 octobre 2006 de diffuser tous les articles qu'il a publié.]



Courriel : [guy.rocher@umontreal.ca](mailto:guy.rocher@umontreal.ca)

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times New Roman, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5" x 11")

Édition numérique réalisée le 4 décembre 2006 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



## Guy Rocher (1990)

sociologue, Université de Montréal

“Re-définition du rôle de l'université”.



Un article publié dans le livre sous la direction de Fernand Dumont et Yves Martin, **L'éducation 25 ans plus tard et après ?**, pp. 181-198 . Québec: l'Institut québécois de la recherche (IQRC), 1990, 432 pp.

# Table des matières

[Introduction](#)

[Retour sur une réflexion collective](#) : les travaux de la commission  
d'étude sur les universités

[L'université, l'économie et la politique](#)

[Le double défi de l'engagement et de la liberté](#)

[L'université et la formation de la personne porteuse de connaissances](#)

[La science n'est pas innocente](#) : l'éducation de la conscience éthique à  
l'université

[L'université dans la cité démocratique](#)

[Conclusion](#)

Guy Rocher (1990)

### **"Re-définition du rôle de l'université"**

Un article publié dans le livre sous la direction de Fernand Dumont et Yves Martin, **L'éducation 25 ans plus tard et après ?**, pp. 181-198 . Québec: l'Institut québécois de la recherche (IQRC), 1990, 432 pp.

## **Introduction**

[Retour à la table des matières](#)

Évoquant les grands changements qu'a connus le système d'enseignement québécois au cours des vingt-cinq dernières années, on n'a pas assez souligné la mutation que traverse l'université - et qu'elle est loin d'avoir terminée - et les conséquences que cette mutation aura, à court et plus encore à long terme, sur le statut et le rôle de l'université dans les sociétés du XXI<sup>e</sup> siècle. La transformation de l'université a déjà commencé il y a quelques années ; on peut la dater du début des années 1960, c'est-à-dire de la Révolution tranquille. À seule fin d'illustrer ce que je viens de dire, j'oserai reprendre un texte que j'écrivais en 1973 :

Si je me reporte vingt-cinq ans en arrière, lorsque j'ai connu la vie universitaire québécoise, j'ai le très vif sentiment de ne plus vivre dans le même type d'institution qu'à cette époque. L'université d'aujourd'hui est un univers d'une autre nature que celle d'il y a vingt-cinq ans. Bien sûr, les mêmes fonctions y sont-elles remplies : transmission de la connaissance, discussion des idées courantes ou des théories établies, recherche scientifique, réflexion de nature métaphysique ou exploration littéraire... Mais quelle différence entre hier et

aujourd'hui dans la manière dont ces fonctions sont remplies, le milieu où elles sont remplies et le climat où l'on vit <sup>1</sup>.

***RETOUR SUR UNE RÉFLEXION COLLECTIVE :  
LES TRAVAUX DE LA COMMISSION D'ÉTUDE  
SUR LES UNIVERSITÉS***

[Retour à la table des matières](#)

C'est d'ailleurs précisément en constatant « l'évolution très rapide des universités et de l'enseignement supérieur au cours des 15 dernières années » qu'en 1977, le ministre de l'Éducation et le ministre d'État au Développement culturel du Québec, messieurs Jacques-Yvan Morin et Camille Laurin, présentaient au Conseil des ministres un mémoire conjoint pour la création d'une « Commission d'étude sur l'avenir de l'enseignement supérieur et des universités ». Créée le 20 juillet 1977, la Commission, présidée par Pierre Angers et composée de trois groupes de travail, remit au gouvernement, le 31 mai 1979, un rapport substantiel en quatre tomes. Décrivant le mandat de la Commission dans leur mémoire, les ministres Morin et Laurin écrivaient : « L'enseignement supérieur québécois paraît arrivé à un carrefour. L'heure est donc venue d'établir le bilan et de clarifier certains choix pour l'avenir prévisible. Au cours des dernières années, de nombreux pays ont cru opportun de revoir leur politique d'enseignement supérieur, pour mieux préciser les objectifs sociaux, les valeurs et les normes éducatives, ainsi que les mécanismes de planification devant en infléchir le développement <sup>2</sup> ». S'inscrivant dans cette ligne de réflexion, les commissaires se sont attachés à expliciter ce qu'ils ont appelé « le sens de l'université », en dégagant sa « mission fonda-

---

<sup>1</sup> Guy Rocher, Conférence de réception à la Société royale du Canada sur « l'université dans la société industrielle avancée », Présentation, année académique 1973-1974, p. 111.

<sup>2</sup> Commission d'étude sur les universités, Rapport du Comité de coordination, Gouvernement du Québec, 1979, p. 65.

mentale », pour mieux apprécier ensuite « les indicateurs de l'avenir <sup>3</sup> ». Le sens de l'université se trouve dans les trois fonctions traditionnelles que les commissaires rappellent souvent : enseignement, recherche, service à la collectivité. Dans un beau passage du rapport, les commissaires rappellent que ces fonctions sont remplies par l'université d'une manière toute singulière :

Le trait caractérisant le mieux l'activité universitaire dans l'ensemble de ces missions - recherche, formation scientifique ou professionnelle - est le style de réflexion qui consiste à aborder tout sujet, toute question sous un angle qui mette en lumière leur substance réelle et leur sens au-delà des apparences s'offrant au premier regard, souvent superficiel. S'il en est ainsi, le style de pensée propre à l'université et le type de formation qui en découle consistent à porter la réflexion aux confins de la connaissance, à cet extrême point du savoir où il devient possible à l'esprit de saisir les connaissances en leur jaillissement, de s'interroger sur leurs fondements théoriques et sur leur évolution, d'en explorer les applications et les incidences sur la vie de tous les jours ; et grâce à ces démarches de la pensée, soit de redonner au savoir constitué sa valeur originelle, soit de la renouveler et de la prolonger par l'intervention <sup>4</sup>.

On aura rarement mieux défini et de manière aussi heureuse « la mission fondamentale de l'université ».

Mais celle-ci ne s'exerce pas dans un vacuum historique, culturel, social, voire économique et politique. Les commissaires le rappellent : « L'université est une institution et, dans la mesure où elle est vivante, il se développe entre elle et la société de multiples rapports, variables en étendue et en intensité selon les époques <sup>5</sup> ». Ce serait trop dire que d'affirmer que la nature même de l'université en est modifiée : on constate plutôt qu'elle doit toujours remplir les mêmes fonctions et répondre à la même mission. Mais, selon les époques et les circonstances, elle le fait différemment, dans un contexte et des conditions qui évoluent et se transforment. Ainsi, d'un moment à l'autre de l'histoire, l'université n'a pas toujours eu la même visibilité, elle n'a pas toujours eu les mêmes rapports

---

<sup>3</sup> Ibid.

<sup>4</sup> Ibid., p. 16.

<sup>5</sup> Ibid., p. 11.

avec les pouvoirs économiques, politiques, religieux établis. Elle fut à certaines époques plutôt en retrait de l'histoire, discrète, réservée. Tel n'est plus le cas aujourd'hui : elle est carrément dans le domaine public. « On peut affirmer qu'au cours des dernières années, l'université québécoise a acquis plus de poids dans la société. L'interaction entre l'université et la société est devenue plus intense et s'est étendue à de plus larges secteurs. Il est probable que cette interdépendance s'accroîtra à l'avenir <sup>6</sup> ». Dans cette perspective, la notion d'université « privée » n'a plus guère qu'un sens bien relatif - tout particulièrement au Québec. Mais surtout, l'université d'aujourd'hui, dans le contexte où elle se situe, fait face à de nouveaux et grands défis, qui lui imposent une re-définition de son rôle social et économique, de son statut, de ses structures, même de ses valeurs et certes de ses rapports avec les divers pouvoirs. Il n'est pas du tout certain qu'elle les relèvera tous, et l'on doit alors s'interroger sur les conséquences qui en découleront pour l'ensemble de la société. Une université qui demeure myope devant les brassages qui s'opèrent autour d'elle vit dans une tour d'ivoire qui risque de s'écrouler sous ses pieds.

Il importe de réfléchir sur quelques-uns de ces défis du présent et du proche avenir auxquels doivent et devront répondre les universitaires.

## *L'UNIVERSITÉ, L'ÉCONOMIE ET LA POLITIQUE*

[Retour à la table des matières](#)

La révolution la plus profonde que connaît l'université moderne est sans doute un nouveau mode d'insertion dans le complexe économique et politique de chaque nation. On peut identifier certaines périodes de l'histoire où la connaissance a joué un rôle significatif. Ainsi, la grande réforme de la Chrétienté aux XIIe et XIIIe siècles, à une époque où l'Église était une institution politique, s'est opérée par le droit et la théologie. Mais l'histoire ne nous fournit aucun autre exemple où la connaissance ait été autant qu'aujourd'hui un enjeu à la fois économique et politique. Surtout depuis la Deuxième Guerre mondiale, le développement économique de chaque nation est étroitement lié à la création de connaissances nou-

---

<sup>6</sup> Ibid., p. 19.



velles, à leur diffusion et à leur application. On répète que la connaissance scientifique et la technologie sont le capital de la nouvelle économie. Et l'économie de chaque nation est devenue un problème politique, parce que l'État a dû prendre un rôle actif dans l'implantation, le maintien et la prospérité du potentiel industriel.

Dans ce contexte, l'université est devenue un facteur du développement économique de la nation. Et cela à un double titre. Celui d'abord de creuset pour la formation du personnel hautement qualifié que requiert en nombre toujours croissant l'industrie technologique, surtout l'industrie de pointe qui est le fer de lance de l'économie moderne. Ce personnel hautement qualifié doit être doté de diverses aptitudes. On compte sur lui soit pour être créatif, inventif, producteur de connaissances ou de connaissances nouvelles, ou les deux ; soit pour appliquer des connaissances à des secteurs précis ; soit pour gérer l'innovation tout autant que le reste. La capacité en « recherche et développement » de l'économie de chaque nation dépend de la qualité de cette main-d'oeuvre, par conséquent de la formation que celle-ci a reçue à l'université et dans les autres institutions d'enseignement postsecondaire.

En second lieu, la vocation de recherche de l'université devient de plus en plus une vocation économique. Le chercheur universitaire, particulièrement dans certains domaines des sciences, du génie, des sciences sociales, n'est plus le travailleur solitaire qu'il a pu être autrefois. Il n'est pas, non plus, à l'abri des interventions des pouvoirs économiques et politiques qui s'intéressent à ses travaux et à ses conclusions, développent et imposent des priorités de la recherche, des champs ou des thèmes présentant une « pertinence sociale » pour servir de critère de subvention, même pour la recherche fondamentale.

Ajoutons que cette politisation de la fonction économique de l'enseignement et de la recherche universitaires s'inscrit dans « le contexte de l'internationalisation », comme l'a bien montré récemment Claude Castonguay <sup>7</sup>. Parlant sur le mode interrogatif, en recourant à la formule du « doute méthodologique », il s'interroge - et nous interroge - sur « la teneur et la portée des impératifs posés à l'université comme établissement

---

<sup>7</sup> Claude Castonguay, « Le rôle de l'université dans le contexte de l'internationalisation », Présentation de la Société royale du Canada, 1986-1988, pp. 29-40.

d'enseignement supérieur et de recherche, dans le contexte de l'internationalisation <sup>8</sup> ». Son témoignage est important et rejoint les préoccupations que je veux exprimer ici.

Ce sur quoi je veux d'abord mettre l'accent avec force, c'est l'urgente nécessité que les universitaires prennent conscience de ce contexte d'intérêts économiques et politiques dans lequel leur rôle de professeur et de chercheur est imbriqué. La conduite de l'autruche serait la pire manière de répondre à ce défi. On ne peut plus échapper à ce fait : des forces économiques et politiques qui dépassent l'université ont défini pour elle le rôle actif qu'elle doit remplir comme facteur de production, comme créateur et diffuseur de capital de connaissance. Ignorer ce fait amène à faire le jeu des divers pouvoirs et des différents rapports de pouvoir dont la connaissance et l'université sont l'enjeu. Citons encore ici le rapport de la Commission d'étude sur les universités :

La science et ses applications technologiques comptent parmi les facteurs essentiels du développement de la société d'aujourd'hui : la production des connaissances y joue le rôle d'un capital de pouvoir et de transformation, sociale pour les groupes ou les organismes qui le possèdent. À cet égard, la science n'est pas une activité neutre et apolitique. Elle est entrée au service d'un nouveau maître, qui est le pouvoir de la société post-industrielle... Dans ce contexte, la fonction sociale de l'université consiste à acquérir une conscience plus vive des mécanismes d'exploitation reliés à la science dans la société post-industrielle et à ne pas se laisser exploiter, le cas échéant au profit de ce système <sup>9</sup>.

---

<sup>8</sup> Ibid., pp. 36-37.

<sup>9</sup> Commission d'étude sur les universités, op. cit., p. 21.

## *LE DOUBLE DÉFI DE L'ENGAGEMENT ET DE LA LIBERTÉ*

[Retour à la table des matières](#)

Les universitaires font donc face à un double défi pour assurer le rôle de l'université contemporaine : répondre aux besoins de l'économie nationale et en même temps prendre leurs distances à l'endroit de cette exigence. Le premier est de taille : le Canada est un des pays industrialisés qui consacre le plus faible pourcentage de son revenu national à la recherche. L'industrie canadienne est particulièrement peu encline à investir dans la recherche et le développement. Les universités ne doivent pas servir de substituts à l'industrie. Mais elles pourront servir de support - surtout en recherche fondamentale - pour l'émergence de la recherche dans l'industrie, sous la forme de projets conjoints ou autrement. De plus, l'université doit continuer à former en nombre croissant le personnel hautement qualifié nécessaire pour que le Québec et le Canada tiennent leur place sur le marché international.

Mais aussi importante que soit cette tâche, elle ne peut répondre à toute la définition d'une université. Celle-ci ne se réduit pas à un pur mécanisme de la vie économique d'une nation. Ici apparaît un premier caveat de grande importance : l'université doit remplir pleinement cette fonction économique tout en gardant à son endroit une attitude de réserve, une distance, plus encore un esprit critique. Reprenant le titre d'un ouvrage sur l'université, celle-ci doit se tenir « entre l'engagement et la liberté <sup>10</sup>, entre l'engagement dans sa fonction économique et la liberté de l'esprit. Ce qui ne sera pas facile, car elle subira une triple pression : celle des milieux industriels et d'affaires qui attendent de l'université qu'elle leur fournisse la main-d'oeuvre nécessaire ; celle des gouvernements engagés dans une politique économique généralement très près de la définition qu'en donnent les milieux industriels et d'affaires ; celle des étudiants

---

<sup>10</sup> Hervé Carrier, *L'université entre l'engagement et la liberté*, Rome, Presses de l'Université Grégorienne, 1972.

eux-mêmes, ou du moins d'une majorité d'entre eux, qui demandent à l'université de les préparer à une carrière économiquement réussie ou, pour les adultes, de leur octroyer une nouvelle mobilité, verticale ou horizontale. Cette triple pression, c'est celle qui s'inspire d'une définition utilitaire et économiste de l'université, de sa mission.

Dans le contexte présent et celui de l'avenir prévisible, ces pressions risquent d'être très fortes. La concurrence économique internationale, que l'on se plaît à qualifier de féroce, l'importance accordée aux « industries de pointe » et la fonction économique dévolue en conséquence à la connaissance, les contractions du marché de l'emploi et l'évolution très rapide de ce marché sont autant de facteurs qui favoriseront, chez les gouvernants, les chefs d'entreprises, les étudiants, des états d'anxiété qui risquent d'obstruer la vue et de réduire dangereusement la définition de l'Université. Ceux-là qui n'ont que cette perspective ne se rendent même pas compte qu'ils se font tort à eux-mêmes et qu'en demandant trop peu à l'université, ils risquent de ne pas demander ce dont ils ont vraiment besoin.

### ***L'UNIVERSITÉ ET LA FORMATION DE LA PERSONNE PORTEUSE DE CONNAISSANCES***

[Retour à la table des matières](#)

Que faut-il alors attendre de l'université ? Que peut-on, que doit-on exiger d'elle ? Pour répondre à la fonction économique que l'on vient de dire, l'université doit à la fois transmettre et entretenir l'héritage des connaissances les plus avancées acquises depuis des générations et enrichir ce patrimoine de découvertes, de pensées nouvelles, de perspectives renouvelées. C'est sa mission de recherche et d'enseignement.

Mais il ne suffit pas de ne dire que cela. Pour plusieurs raisons. Il faut donc compléter ce premier volet de la mission universitaire par d'autres qu'il est bien important d'explicitier.

Le XXe siècle a vu le monde de la connaissance se développer, s'étendre, se ramifier, se fragmenter en spécialités toujours plus fines. La

transmission du savoir et la recherche scientifique se sont fractionnées, en suivant le même mouvement. L'enseignement universitaire devient tout naturellement un exercice d'érudition, par la transmission de connaissances dans un domaine bien délimité, souvent très limité, du savoir. Le résultat en est un rétrécissement de l'esprit de l'étudiant universitaire, au fur et à mesure qu'il progresse dans le curriculum d'un département, au lieu de cet « élargissement de l'esprit » que John Henry Newman (le cardinal Newman) mettait au coeur de « l'idée d'université ». Bien que la manière de dire date de près d'un siècle et demi, l'idée exprimée par Newman - qui rend bien la mienne - garde toute son actualité :

Si donc je M'oppose, et continuerai de m'opposer, à ce qu'on tienne le savoir professionnel et scientifique pour la fin suffisante de l'éducation universitaire, je ne veux pas pour autant, Messieurs, qu'on imagine que je n'ai que mépris pour les études, occupations ou vocations particulières et pour ceux qui s'y adonnent. Quand je dis que le droit, ou la médecine, ne sont pas la fin d'un cours universitaire, je n'entends pas signifier par là que l'université n'a pas à enseigner le droit ou la médecine. Que pourrait-elle bien enseigner, si elle n'enseignait des disciplines particulières ? C'est en enseignant chacune des branches du savoir, et pas autrement, qu'elle enseigne tout le savoir. je prétends seulement que [...] dans l'université, le professeur [...] aborde sa science comme celui qui y arrive d'une certaine hauteur. Il embrasse d'un regard circulaire l'ensemble du savoir. La compétition que font à sa science les autres disciplines le garde de toute extravagance. Ces autres disciplines ne sont pas, d'ailleurs, sans le servir. Elles lui apportent une largeur de vue accrue, une plus grande liberté et maîtrise personnelle. Tout cela lui permet de traiter de sa propre spécialité dans une perspective philosophique et avec une richesse de moyens qui tiennent plus de son éducation libérale que de sa spécialité même <sup>11</sup>.

L'université est sans doute le lieu où l'étudiant se spécialise dans un champ du savoir. Mais cet étudiant devra travailler et vivre dans un monde où il sera démuni, fragile, voire infirme s'il n'a pas appris à situer ses connaissances dans des perspectives historiques et surtout dans le contexte politique, économique, social, scientifique et culturel des milieux où il devra travailler et de la société dans laquelle il devra vivre.

---

<sup>11</sup> John Henri Newman, L'idée d'université. Les discours de 1852, traduction française d'Edmond Robillard et Maurice Labelle, Ottawa, Le Cercle du livre de France, 1968, pp. 315-316.

Puisque la connaissance est devenue un enjeu des grandes forces économiques et politiques de notre temps, l'étudiant qui sort de l'université inconscient et ignorant de ce contexte risque d'être manipulé, de se faire le jouet ou le complice de ces forces ou d'être marginalisé par elles. La majorité des étudiants qui quittent l'université vont travailler dans des bureaucraties, privées ou publiques, sans rien connaître des ressorts et de la dynamique de ces institutions. Ils y sont des handicapés professionnels.

Beaucoup d'étudiants - la majorité sans doute - quittent l'université avec un diplôme qui atteste des connaissances acquises dans un domaine. Ils savent des choses dans un génie ou dans une science ou dans un art. Mais ils n'ont pas de culture. Le même cardinal Newman parlait aussi de « l'illumination de l'esprit ». Leur esprit porte un réflecteur qui jette un rayon de lumière sur un Coin du monde, mais ils n'ont pas l'esprit illuminé. Ils ne prendront pas plus de plaisir à la culture qu'offre la société moderne que s'ils n'avaient fait que des études primaires. Ce sont des handicapés culturels.

Pour former de bons spécialistes, vraiment efficaces dans leur profession et dans leur société, l'université doit contribuer à la formation de la personne porteuse des connaissances. Il y a là à la fois une question d'efficacité et une question d'humanisme. Efficacité du spécialiste dans ses milieux de travail par une meilleure connaissance de la dynamique de ces milieux. Humanisme d'un spécialiste qui, autrement, risque d'être condamné à la myopie intellectuelle dans un monde aujourd'hui pourtant si riche d'une culture plus que jamais accessible à tous. Bref, il s'agit à la fois de la qualité de l'action professionnelle du futur diplômé et de la qualité de la vie qu'il mènera.

***LA SCIENCE N'EST PAS INNOCENTE :  
L'ÉDUCATION DE LA CONSCIENCE ÉTHIQUE  
À L'UNIVERSITÉ***

[Retour à la table des matières](#)

La responsabilité de l'université à l'endroit de la personne porteuse des connaissances et à l'endroit de la société transporteuse des connaissances ne s'arrête pas là. Parce que la science est une puissance, parce que la

science moderne est à la fois prometteuse et dangereuse, parce que la science peut être folie tout autant que sagesse, la science n'est pas innocente. Elle n'est pas moralement neutre ; si elle l'a déjà été, elle ne l'est plus, tout au moins depuis quelques décennies. En éduquant à la science, l'université se doit du même coup d'éduquer à l'éthique de la science et à l'éthique de la recherche scientifique.

Pour ce qui est de la recherche scientifique, elle a ses canons éthiques, qui assurent la crédibilité du chercheur et la validité de ses conclusions. On connaît des cas célèbres de fabrication de preuves, bien sûr. Mais il y a sans doute un nombre bien plus grand d'accrocs à l'éthique dans la concurrence déloyale pour les subventions, dans les coups bas portés à un concurrent à l'occasion d'une évaluation ou d'un jury, dans l'exploitation du travail d'étudiants avancés. Aucun étudiant ne devrait sortir de l'université sans avoir acquis et intériorisé les canons éthiques de la recherche scientifique, puisqu'il ou elle sera appelé(e) soit à utiliser et appliquer la recherche scientifique dans son travail professionnel, soit à y contribuer pour sa part en tant que chercheur(e).

Mais la science pose aujourd'hui bien d'autres problèmes éthiques. C'est que la technoscience de la fin du XXe siècle n'a plus rien à voir avec ce qu'on pouvait auparavant appeler la science et la technique. Elle a décuplé, centuplé la puissance humaine sur la nature, sur l'espèce humaine, sur la vie humaine. Et cette puissance presque exorbitante pose des problèmes moraux dont les chercheurs, les intellectuels, les professionnels issus des universités doivent être ceux qui en portent la conscience et la réflexion. On ne peut plus aborder moralement la technoscience comme on évoquait auparavant la science. En 1986, le Centre de recherches d'histoire des idées de l'Université de Nice tenait un colloque international sur le thème « Les pouvoirs de la science » et les conséquences qu'ils entraînent. Dans l'Avant-propos présentant les Actes de ce colloque, Dominique Janicaud rappelle « l'énormité du chemin parcouru par les sciences et les techniques » depuis la fin du XIXe siècle et ajoute :

Imaginons ce qu'aurait pu être une rencontre de ce genre en 1886 : il est probable qu'elle n'eût été qu'un vaste hymne, scientifique et optimiste, aux progrès réalisés par l'humanité et à la maîtrise de l'avenir qui s'amorçait à la fin du siècle dernier. Aujourd'hui, au contraire, et en tout cas de manière différente, le titre « Les pouvoirs de la science » semble plutôt recéler des soup-

çons ou même des accusations envers la science. (Celle-ci) ne se voit-elle pas opposer de massifs « effets de puissance » (négatifs et positifs, destructeurs et pas seulement créateurs, pollueurs et pas seulement purificateurs) <sup>12</sup> ?

Les pouvoirs de la science font que celle-ci n'est plus innocente, ou plus exactement la pratique et les applications qu'on en fait ne le sont plus. Cela est aussi vrai pour le sociologue qui manie les données des sondages d'opinion -compte tenu de l'effet que ceux-ci peuvent avoir sur l'opinion -, le démographe ou l'économiste qui élaborent des projections pour l'avenir, que pour le biochimiste qui travaille dans une équipe de génie génétique ou le physicien nucléaire dans son laboratoire. Engagé à la fine pointe de la technoscience, l'universitaire ne peut plus ignorer les questions éthiques ou morales, ni dans sa recherche ni dans son enseignement. « La recherche universitaire de pointe peut-elle être menée comme si les catastrophes de Tchernobyl et de Bhopal ne s'étaient pas produites ? » interroge Claude Castonguay <sup>13</sup>. Et l'on doit poser la même question pour l'enseignement universitaire.

Ce qui est moralement en cause, c'est une double perspective sur les pouvoirs de la science. D'une part, les choix et les menaces qui entraîne la puissance nouvelle que l'humanité s'est donnée avec la technoscience. D'autre part, cette technoscience offre aussi au moins certains éléments de solution aux problèmes qu'elle engendre - et à bien d'autres -mais qui demeurent lettre morte à cause de l'indifférence ou de l'ignorance ou de la peur de toucher à de gros intérêts politiques et surtout économiques.

Citons encore ici Claude Castonguay, qui a bien explicité cette pensée :

Le néo-colonialisme fait des ravages en dépouillant des régions entières de leurs ressources et en modifiant des habitudes de vie traditionnelles au nom du développement. Qui des professeurs et des chercheurs, toutes les disciplines étant en cause, oseront mettre en question certaines formes de coopération internationale ?

---

<sup>12</sup> Dominique Janicaud, « Avant-propos », dans Les pouvoirs de la science. Un siècle de prise de conscience, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1987, pp. 10-11.

<sup>13</sup> Claude Castonguay, op. cit., p. 37.



Les peuples font face à des défis globaux liés aux problèmes de la croissance démographique, aux dangers de la dégradation de l'environnement naturel et humain, aux risques des manipulations génétiques. Qui des professeurs et des chercheurs de biologie ou de morale, qui des écologistes ou des démographes sauront joindre leurs efforts de recherche en ces matières pour sauvegarder des valeurs qui mettent en jeu l'avenir de l'humanité ?

Les technologies industrielles engendrent des pathologies sociales, psychologiques et physiques ; les technologies militaires absorbent toujours plus de capital, multiplient les sources de pollution, épuisent les ressources, accroissent la répression politique, menacent la survie de l'homme. Qui des professeurs et des chercheurs de physique, de chimie ou de médecine, de psychologie, de sciences infirmières ou de sciences politiques voudront contribuer à déclencher le renversement de ce processus <sup>14</sup> ?

Bref, dans le monde moderne plus que jamais, l'université et les universitaires doivent témoigner d'une conscience éthique, c'est-à-dire d'une sensibilité aux valeurs. Cette préoccupation morale doit maintenant faire partie intégrante tout à la fois de l'enseignement des professeurs, de leurs recherches scientifiques, de l'influence politique, sociale et culturelle qu'ils exercent. C'est là que prend tout son sens ce qu'on appelle la fonction critique de l'université, plus souvent évoquée que pratiquée.

## *L'UNIVERSITÉ DANS LA CITÉ DÉMOCRATIQUE*

[Retour à la table des matières](#)

Si l'on reconnaît - du moins en parole - cette fonction critique de l'université, il est plus difficile de reconnaître sa fonction politique. Pourtant, tout système d'enseignement, du primaire à l'université, est une institution politique. Il instruit, éduque, forme des citoyens selon une certaine conception de la société civile et de l'État dans lesquels il fonctionne. Cela ressort bien, par exemple, de l'analyse que font Talcott Parsons et Gerald Platt de l'université américaine en comparaison des universités britanni-

---

<sup>14</sup> Ibid., pp. 39-40.

que et allemande <sup>15</sup>, quand on prend en considération les establishments différents dont chacune s'est trouvée dans une certaine mesure à dépendre. L'establishment britannique était beaucoup plus homogène et plus traditionaliste que l'américain, ce qui faisait un contexte politique bien différent pour l'une et l'autre.

Dans tout pays, le système universitaire se trouve dans cette position pas toujours confortable de dépendre financièrement de pouvoirs établis - politiques, ou économiques, ou les deux - et de devoir prendre ses distances à leur endroit et être capable d'adopter envers eux une attitude critique. Il n'y réussit pas toujours : il lui arrive trop souvent de servir l'ordre établi, même quand celui-ci est fondé sur la corruption de l'esprit et des moeurs. Mais il lui arrive aussi d'être le lieu d'actes héroïques cachés de la part de professeurs et d'étudiants qui refusent un régime oppressif qu'ils jugent incompatible avec la liberté universitaire essentielle à l'enseignement et à la recherche. Et l'on a assisté récemment en Chine à un extraordinaire mouvement de contestation enclenché et mené par des étudiants universitaires, des professeurs et des intellectuels, jusqu'à menacer le pouvoir au point qu'il a réagi avec la brutalité que le monde entier a vue sur les écrans.

Il arrive très souvent que l'on nie que l'université soit une institution politique. On préfère la définir comme une institution de haut savoir, exclusivement dédiée à l'enseignement et à la recherche. C'est s'aveugler, car même lorsqu'elle se cache à elle-même sa fonction politique, l'université l'exerce sans vouloir en prendre conscience. C'est que l'université s'identifie alors si étroitement avec le pouvoir, les vues et les valeurs du pouvoir, qu'elle ne perçoit pas qu'elle les véhicule dans son enseignement et ses recherches. Ce n'est certes pas en niant la fonction politique de l'université qu'on s'en libère. Et cela est plus vrai que jamais au moment où l'université remplit des fonctions économiques qui sont de plus en plus politiques, comme on l'a vu plus haut.

---

<sup>15</sup> Talcott Parsons et Gerald M. Platt, « Considerations on the American Academic System », *Minerva*, VI, 1968, pp. 497-523, particulièrement pp. 510-514. Aussi des mêmes auteurs leur grand ouvrage, *The American University*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1973.

Il est donc normal que le campus d'une université soit le lieu d'activités politiques de diverses natures : politique étudiante, politique de l'institution, politiques sociales, politiques nationales. C'est précisément ce type d'activité qui est ou dirigé ou interdit dans des sociétés ou des États totalitaires ou répressifs. L'on rejoint ici une belle analyse de l'université par Habermas dans laquelle il « cherche à démontrer l'affinité et la relation intime entre l'entreprise de la connaissance au niveau universitaire et la forme démocratique de prise de décision <sup>16</sup> ». L'une et l'autre requièrent la libre discussion, un effort de rationalité, la possibilité de la démarche critique, la reconnaissance du pluralisme.

On peut ainsi en arriver à soutenir que la fonction politique la plus fondamentale de l'université est d'affirmer les valeurs sur lesquelles se fonde la société démocratique, d'en être un modèle et une inspiration. Il y a là sans doute une forme de paradoxe, dans la mesure où l'université est une institution élitiste, qu'elle se situe à la pointe de la pyramide du système d'enseignement, qu'elle est sélective de sa clientèle et qu'elle contribue à la reproduction des inégalités sociales. La contradiction est réelle si l'on adopte exclusivement la perspective de la démocratie libérale. Mais si c'est plutôt le point de vue de la démocratie sociale que l'on adopte, l'université peut alors être le lieu où s'affirment non seulement la liberté mais aussi une préoccupation de justice et d'équité sociales. Le niveau universitaire doit rester sélectif de sa clientèle, certes, mais en utilisant des normes et des critères qui favorisent l'égalité d'accès pour tous, et non une classe de privilégiés.

C'est là le défi nouveau que pose à l'université la démocratie sociale : être une institution fondée sur la liberté, qui doit en même temps accepter les contraintes de la poursuite de l'égalité des chances. Gabriel Fragnière, directeur de recherches à l'institut de la Communauté européenne pour les études universitaires, a bien posé le problème en termes concrets :

---

<sup>16</sup> Jürgen Habermas, « The University in a Democracy. Democratization of the University », dans *Toward a Rational Society. Student Protest, Science, and Politics*, par J. Habermas, traduction anglaise par J.J. Shapiro, Londres, Heimann, 1971, p. 6. (Publication allemande, 1969).

Le problème de l'autonomie de l'université est au centre du problème des relations de l'université avec le pouvoir politique. Et cette question devient de plus en plus importante à mesure que se fait sentir le besoin de planification et de coordination du système global de l'enseignement post-secondaire. Jusqu'où les institutions universitaires pourront-elles rester maîtres de leur propre développement quand les crédits qu'elles reçoivent dans ce but sont de plus en plus liés à la réalisation de programmes établis par des organismes centraux ? L'autonomie des universités est-elle compatible avec une éducation supérieure de masse <sup>17</sup> ?

Et il répond notamment en distinguant « liberté académique » et « autonomie institutionnelle », contrôles de procédure et décisions de substance, en insistant aussi sur le rôle des pouvoirs intermédiaires tels le University Grants Committee en Grande-Bretagne ou notre Conseil des universités et notre Conseil des collèges, en soulignant enfin l'utile diversité des institutions et l'importance d'un statut indépendant pour les enseignants.

Il y a, en effet, comme le souligne Gabriel Fragnière, un certain nombre de conditions structurelles à instaurer pour résoudre concrètement ce dilemme. Mais il y a aussi - et sans doute surtout - des attitudes, un esprit, une mentalité à développer chez les universitaires, les décideurs politiques, les gestionnaires. Les structures seront inefficaces, peut-être même contre-productives, si ne s'opère pas une évolution des esprits pour tenter d'intégrer dans la pratique universitaire la double obligation d'un enseignement de haut calibre, exigeant et nécessairement sélectif, et l'ouverture à une proportion croissante de la population jeune et adulte à avoir accès à l'enseignement supérieur. C'est là que l'on verra si la démocratie sociale sera capable de relever les défis que lui posera le XXI<sup>e</sup> siècle.

C'est peut-être tout particulièrement à l'endroit de l'éducation des adultes que les universitaires auront à changer. Celle-ci demeure encore une activité marginale dans la plupart de nos institutions universitaires, intéressante source de fonds pour elles mais encore trop mal desservie. L'intégration de l'éducation des adultes dans la vie universitaire, comme une partie même essentielle de l'activité universitaire, est un objectif qui obli-

---

<sup>17</sup> Gabriel Fragnière, « Structures du système universitaire et relations avec le pouvoir », dans *L'université de demain*, Bruxelles, Elsevier Séguoria, 1974, p. 156.

gera les administrateurs et les professeurs à modifier profondément leur perception actuelle, pour adopter celle, radicalement nouvelle, de l'éducation permanente au sens fort de cette expression. C'est vers la définition de l'université dans le contexte d'une « société en état permanent d'apprentissage » - une *learning society* selon le concept que reprend et développe l'un des principaux penseurs américains de l'éducation des adultes, Jerold Apps <sup>18</sup> - que l'on doit se diriger.

## CONCLUSION

[Retour à la table des matières](#)

J'ai voulu, dans la démarche qui précède, mettre en lumière deux facteurs lourds qui ont déjà entraîné une importante mutation des universités et qui vont les affecter plus encore dans les décennies à venir. C'est d'abord la fonction économique vitale que la technoscience en est venue à remplir pour les nations modernes, et par conséquent l'intérêt politique que celle-ci revêt maintenant. Il en résulte que les universités sont et seront de plus en plus impliquées dans un réseau de rapports complexes avec les pouvoirs économiques et politiques : autorités politiques, hauts fonctionnaires, milieux industriels et d'affaires, monde du travail. Le double rôle qu'assume l'université, celui de la formation du personnel hautement qualifié et celui de la recherche scientifique, est profondément touché par cette révolution technoscientifique. L'université devra vivre dans une tension permanente entre les pressions exercées sur elle de divers côtés pour répondre aux attentes économiques et la nécessité de se protéger contre toutes ces attentes. C'est ainsi que, par exemple, l'équilibre dans la vocation universitaire entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée devra être constamment réaffirmé, contre les pressions en faveur de la recherche appliquée.

Le second facteur est celui de la démocratisation de la société, notamment du système d'enseignement. De toute sa longue histoire, l'université n'a jamais eu à faire face à l'exigence de la démocratisation. Elle a

---

<sup>18</sup> Jerold W. Apps, *Higher Education in a Learning Society*, San Francisco, Jossey-Bass, 1988.

toujours été une institution élitiste, réservée à une minuscule fraction de la population, triée sur le volet et se reproduisant généralement de génération en génération. Pour la première fois, l'université fait face aux exigences de l'enseignement de masse. Il en résulte, dans la vie universitaire quotidienne, de grandes tensions, de grandes frustrations aussi pour bien des professeurs, et sans doute une profonde nostalgie pour des temps anciens - d'ailleurs très souvent maquillés de traits qu'ils n'avaient pas nécessairement. Comme le reste du système d'enseignement, l'université est en train de faire l'expérience de la démocratie sociale. Mais cette expérience lui est sans doute encore plus difficile qu'aux autres niveaux d'enseignement car elle pose des exigences qui vont souvent à l'encontre de ses traditions les plus anciennes, de la définition d'elle-même qu'elle s'est depuis longtemps donnée. La forme démocratique de société est encore toute jeune : à peine 200 ans, et avec plusieurs retours en arrière. Et ce n'est que depuis trois ou quatre décennies que la démocratisation des structures sociales atteint l'enseignement supérieur. Il n'est donc pas étonnant qu'il soit encore bien difficile d'y faire face et que l'on ait un long chemin à faire avant que l'université ait appris à vivre dans ce contexte à la fois nouveau et déroutant pour elle.

je n'ai pas voulu, dans ce qui précède, traiter des changements que ces deux facteurs lourds apportent dans la pédagogie de l'enseignement, ni dans le contenu de la recherche. Mon propos a été plutôt de m'attacher à la re-définition du rôle de l'université qui en découlera. Et c'est dans cette perspective que j'ai insisté sur trois éléments du rôle de l'université qui devront être précisés et, à mon avis, re-définis. Tout d'abord, l'université ne pourra plus se satisfaire de former des spécialistes, elle devra se préoccuper bien plus qu'elle ne le fait aujourd'hui de former des spécialistes à l'esprit ouvert, critique, des spécialistes dotés d'une culture, des « têtes bien faites » comme on disait jadis. En second lieu, l'université ne pourra plus enseigner et faire de la recherche sans préoccupation éthique. Technoscience et morale connaissent aujourd'hui des rapprochements que le scientisme, le positivisme et l'empirisme ne pouvaient prévoir. Le rôle éthique de l'université, créatrice et distributrice des connaissances, devra être ré-affirmé par le professeur à la fois comme enseignant et comme chercheur. Enfin, l'université ne pourra plus se considérer comme une institution apolitique. Par la science et la technologie qu'elle produit et diffuse, par le statut qu'elle occupera toujours davantage dans la société démocratique et les attentes que celle-ci développe à son endroit, l'uni-

université ne peut plus échapper à une définition politique de son rôle. D'une part, elle est impliquée dans les grandes orientations et décisions politiques de la nation. D'autre part, elle est elle-même une institution qui doit être un lieu où se pratique la démocratie, où chaque étudiant et chaque professeur est un citoyen d'une république du savoir, sur le modèle de la société démocratique et pouvant lui servir de modèle.

Cette triple re-définition du rôle de l'université ne correspond pas aux idées reçues présentement dans le milieu universitaire. Celui-ci est encore animé par la représentation traditionnelle de l'université axée exclusivement sur le savoir. Mais un nombre croissant d'universitaires sont sensibles aux contradictions entre cette image traditionnelle et le monde changeant de l'université d'aujourd'hui et de demain. La mutation est engagée, mais elle sera longue et sans doute laborieuse.

Fin du texte